

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Nombre de Conseillers présents : 8
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la Convocation : 03/06/24
Date d'affichage : 03/06/24

Je certifie le présent document
conformément à la loi n° 2015-1718
en vigueur, pour avoir été transmis à
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
réception le :
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le 13/06/2024

ID : 001-210101366-20240613-240649-DE

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal Séance du Jeudi 13 juin 2024

L'an deux mille vingt et un et le 13 juin à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline, M. GABILLET François, DREYFUS Eric et VARLET Geoffrey.

Étaient absents : Mme TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, TEPPE Sébastien.

Pouvoirs :

Mme WEBER Corinne a donné pouvoir à M GABILLET François
M GONNARD Pierre a donné pouvoir à M BOYER Dominique

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

Délibération n°240649 : Petit Saint Denis tarif du repas

Suite à l'ouverture du bar Le Petit Saint Denis, une soirée repas est organisée.
Le tarif du repas sera de 15 € par personne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'appliquer le tarif de 15 € par personne pour le repas,
- **AUTORISE** M Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

La Secrétaire
Noëlle MARMIER



Pour extrait certifié conforme,
Le 13 juin 2024
Le Maire,
Dominique BOYER

